

Le patrimoine vert lausannois : caractéristiques

Total des espaces verts publics : 44% de la surface communale, zones foraines comprises

Parcs, promenades, cimetières : 360 ha, soit 26 m² par habitant (dont 8'000 arbres d'alignement)

Forêts : 1'900 ha dont 1'500 sur territoire communal et 143 ha en zone urbaine

Domaines : 750 ha de surfaces agricoles et 36 ha de vignobles ; jardins familiaux et plantages : 11ha

3 sites protégés : le parc Bourget, la campagne de l'Hermitage, la réserve des Vieux-Chênes à Sauvabelin

Total des espaces verts privés (jardins, pourtour d'immeubles) :

14% de la surface communale, zones foraines comprises. Jardins privés en zone urbaine (hors zones foraines) : 453 ha, soit 24% de la surface du territoire urbain.

La biodiversité à Lausanne

Les constats. De manière générale, pour la faune et la flore : les espèces généralistes, thermophiles, souvent introduites et parfois envahissantes, supplantent les espèces indigènes spécialisées et plus exigeantes envers leur milieu.

- Oiseaux nicheurs : 20-28 espèces au centre ville contre 48 en zones foraines.
- Végétation : pas de différence notable du nombre d'espèces en zones périurbaines et au centre ville, mais une perte de 299 espèces depuis le XIX^e siècle et 51 disparues entre 1997 et 2005.

Les causes de l'érosion de la biodiversité en ville :

- La diminution des surfaces perméables dues à la densification du bâti, y compris le réseau des cours d'eau (en grande partie enterré ou canalisé).
- La fragmentation des milieux naturels séparés par du bâti et sans connexion entre eux.
- La banalisation de la diversité végétale (monoculture, plantes exotiques, gestion intensive des surfaces) et diminution de la flore indigène.
- Expansion des plantes exotiques envahissantes au détriment de la végétation indigène.

Valeur de la biodiversité urbaine :

- **Aspects économiques** : valeur immobilière, production potagère, monétarisation des services environnementaux.
- **Services environnementaux** : captage de gaz carbonique, production d'oxygène, filtrage des polluants particuliers, absorption des eaux de ruissellement, régulation du climat local.
- **Aspects sociaux et de santé publique** : lieux de rencontre et voisinage, réseaux sociaux informels, détente et récupération du stress quotidien, développement cognitif des enfants.